

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration d'utilité publique Mise en conformité du captage de Jasse Caude destiné à l'alimentation des collectivités humaines sur la commune de Quérigut

Objet de l'enquête publique

A la demande du président du syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA) de l'Ariège, une enquête publique est ouverte sur la commune de Quérigut préalable à la **déclaration d'utilité publique** des travaux de prélèvement d'eau du captage de Jasse Caude destinée à l'alimentation des collectivités humaines et de mise en place des périmètres de protection de ce captage.

Cette enquête sera ouverte du lundi 8 novembre 2021 jusqu'au mardi 23 novembre 2021 à 16 heures 30.

Consultation du dossier d'enquête publique

Le dossier d'enquête publique sera déposé :

– dans la commune de Quérigut pendant toute la durée de l'enquête où le public pourra en prendre connaissance en prenant l'attache de la mairie ;

– sur le site internet des services de l'État en Ariège : <https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ;

– sur un poste informatique situé à l'accueil de la direction départementale des territoires de l'Ariège où toute personne pourra le consulter pendant les horaires d'ouverture au public.

Observations du public

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations et propositions relatives au projet :

– sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de Quérigut,

– par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Quérigut, siège de l'enquête,

– par courriel transmis à l'adresse suivante : ddt-bio-for@ariège.gouv.fr .

Permanences du commissaire enquêteur

M. Paul LEFEVRE, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulouse, assurera une permanence à la mairie de Quérigut afin de recevoir les observations du public :

• le lundi 8 novembre 2021 de 10h00 à 12h00,

• le mardi 23 novembre 2021 de 13h30 à 16h30.

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an en mairie de Quérigut, à la direction départementale des territoires de l'Ariège, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Ariège (<https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>).